

L'appel expert

LE 1^{ER} ÉDITEUR JURIDIQUE RÉPOND
À VOS QUESTIONS AU 0 820 800 112

du lundi au vendredi de 9h à 18h (0,118€ TTC/min)

DES RÉPONSES D'EXPERTS À TOUTES VOS PROBLÉMATIQUES JURIDIQUES



L'APPEL EXPERT ET VOUS

- Gagnez du temps au quotidien
- Misez sur la richesse de nos documentations
- Effectuez des recherches optimisées
- Trouvez des réponses documentées en un minimum de temps⁽¹⁾



À VOS CÔTÉS

- La puissance des fonds documentaires des trois éditeurs vous donne accès à l'intégralité du droit français
- Fort des 1500 auteurs qui contribuent à nos publications, le service L'appel expert vous offre la certitude d'être en prise directe avec l'actualité du droit.

LE +

- L'appel expert est un service commun aux trois éditeurs intégrant la richesse du fonds documentaire des Editions Francis Lefebvre, des Editions Législatives et des Editions Dalloz.
- La réponse à votre question vous est fournie au maximum dans les 48 heures jours ouvrés.
- L'appel expert vous propose une solution innovante simple et rapide afin de gagner en efficacité et sécuriser vos prises de position.

(1) Les réponses apportées par le service L'appel expert ont pour seul objet de fournir des renseignements et informations à caractère documentaire conformément à la loi n°71-1130 du 31 décembre 1971 modifiée par la loi n°90-1259 du 31 décembre 1990. Ces informations n'ont en aucun cas valeur de consultation juridique.

L'appel expert vous donne accès à l'intégralité des domaines suivants :

Social, Fiscal, Affaires, Immobilier, Environnement, Public, Civil et procédure civile,
Pénal et procédure pénale...

1

**POSEZ
votre
question**



Par téléphone
du lundi au vendredi
de 9h à 18h

ou



Par Internet
à tout moment

Les juristes de **L'appel expert** interrogent **toute la documentation disponible** (Editions Francis Lefebvre, Editions Législatives, Editions Dalloz, Sources officielles)

2

**OBTENEZ
une réponse
immédiate**



Ou si votre question nécessite une recherche approfondie ou une interrogation de nos rédacteurs en cas d'évolution jurisprudentielle ou législative en cours, nous vous garantissons une réponse dans les :



48H MAXIMUM
par téléphone ou par email

3

**RECEVEZ,
sur simple demande,
un extrait
de documentation**



EDITIONS

FRANCIS LEFEBVRE

POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ NOTRE SERVICE CLIENTS

- **En vous connectant** : directement sur le site www.efl.fr
- **En téléphonant** : notre service est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 18h

 **01 41 05 22 22**